

Avis public

Examen par une commission du projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert

Échéance pour les demandes d'aide financière aux participants

L'Agence canadienne d'évaluation environnementale a mis en place un Programme d'aide financière aux participants qui fournira jusqu'à 200 000 \$ pour aider le public à prendre part à l'examen du projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert. L'aide financière sera distribuée en deux étapes.

Étape I : Jusqu'à 50 000\$ seront disponibles pour l'examen des directives préliminaires qui orienteront les promoteurs dans l'élaboration de l'étude d'impact du projet. Les demandes d'aide financière pour les activités de la première étape doivent être reçues à l'Agence au plus tard le 11 avril 2003.

Étape II : Jusqu'à 150 000\$ serviront à examiner l'étude d'impact, à se préparer pour les audiences publiques et à y participer. L'étude d'impact sera la base de l'examen du projet par la commission. La date d'échéance des demandes pour la seconde étape sera annoncée plus tard.

Un comité d'examen de l'aide financière, indépendant de la commission, étudiera toutes les demandes et recommandera l'attribution de fonds, conformément aux critères d'admissibilité énoncés dans le [Guide d'aide financière aux participants](#). Le Guide fournit aussi d'autres informations sur les demandeurs admissibles et les frais remboursables.

Des renseignements sur le Programme, dont le Guide d'aide financière aux participants, le formulaire de [demande et l'entente de contribution](#), ainsi que des renseignements sur le processus d'examen par une commission du projet, sont disponibles sur le site internet de l'Agence.

Le projet Eastmain-1-A et dérivation Rupert a été proposé par Hydro-Québec et sa filiale, la Société d'énergie de la Baie James. Il vise la dérivation d'une partie des eaux du bassin versant de la rivière Rupert vers celui de la rivière Eastmain (jusqu'à 800m³/s), la construction de la centrale de l'Eastmain-1-A (jusqu'à 770 MW) au réservoir Eastmain 1 et l'ajout de structures sur le site de la Sarcelle, à la sortie du réservoir Opinaca. Le projet nécessitera l'aménagement de quatre barrages, 51 digues, deux biefs inondant une superficie de 395 km², 12 000 m de canaux ou tunnel de dérivation et deux routes d'accès permanentes. Ces installations sont situées dans le nord-ouest du Québec, à l'est de la Baie James.

D'autres informations sur le projet sont disponibles à l'adresse suivante: www.hydroquebec.com/sebj.

Pour présenter une demande dûment remplie ou pour obtenir d'autres renseignements sur le Programme, communiquez avec :

Martynn St-Andre
Programme d'aide financière aux participants
Agence canadienne d'évaluation environnementale
200, boul. Sacré-Coeur, 13e étage,
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 994-4049
Télec. : (819) 997-4931
Courriel : martynn.st-andre@ceaa-acee.gc.ca

Pour des renseignements sur le processus d'examen par une commission, communiquez avec :

Jean Crépault
Gestionnaire de la commission
Agence canadienne d'évaluation environnementale
200, boul. Sacré-Coeur, 13e étage,
Hull (Québec) K1A 0H3
Tél. : (819) 953-2989
Télec. : (819) 997-4931
Courriel : jean.crepault@ceaa-acee.gc.ca